

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2024

ACCÉLÉRATION ET SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT DÉGRADÉ -
(N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 52

présenté par

Mme Valentin, M. Bony, M. Bourdeaux, Mme Corneloup, Mme Bonnivard, M. Dive,
Mme Périgault, Mme Petex-Levet et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.